N° 275. Vendredi 18 Novembre 1842. 13me Année.

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
Pour un an.	26 fl.	30 fl.
— six mois.	14 »	16 »
— trois mois	7 »	8 »

BUREAUX A LA HAYE, Petit Marché-aux-Herbes, N° 370

PRIX DES INSERTIONS.

Les 5 premières lignes 1 fl. 50, timbre compris et 10 cts. par ligne en-sus.

La Haye, 17 Novembre.

Nous avons de justes motifs de croire que le séjour du général Vandersmissen sur notre territoire ne sera pas toléré par notre gouvernement, et, qu'en conséquence, ce général doit avoir déjà quitté Maestricht et être même parti pour Aix-la-Chapelle.

Notre pays ne peut être un lieu de refuge pour ceux qui menacent l'ordre de choses établi dans les pays voisins. La Néerlande et la Belgique sont deux nations voisines, qui, sur un tel sujet, doivent établir entr'elles une mutuelle confiance.

Le gouvernement du Roi maintiendra religieusement en toute circonstance, le principe de la séparation des deux pays, confirmée aujourd'hui par les traités récens, et il donnera ainsi de nouveau la preuve qu'il est animé de véritables sentimens nationaux, et qu'il est en outre profondément convaincu de l'importance d'observer, non-seulement d'après la lettre, mais aussi d'après l'esprit, les traités solennellement jurés.

(*Nederlandsch Nieuwsblad.*)

S. M., par arrêté du 11 de ce mois, a autorisé LL.EExc. le baron Huyssen van Kattendyke, ministre des affaires étrangères, M. Rochussen, ministre des finances et M. Van Hall, ministre de la justice, à accepter et à porter la grand'croix de l'ordre de Léopold, dont ils ont été décorés par S. M. le roi des Belges.

S. M. la Reine, accompagnée de S. A. R. le Prince Henri, a daigné visiter hier l'exposition de tableaux qu'une pensée toute de bienfaisance et d'humanité a ouverte, depuis quelques jours, en cette résidence, et témoigner à M. Koning sa haute satisfaction sur l'heureux choix des tableaux qu'il avait offerts à la curiosité publique. S. M. la Reine a consacré près de cinq quarts d'heure à cette visite, et est restée long-temps en admiration devant les belles toiles qui ornent cette exposition. Quelques jours auparavant, S. A. R. Madame la Princesse d'Orange avait aussi daigné visiter cette exposition et exprimer sa satisfaction dans les termes les plus flatteurs. D'aussi augustes suffrages sont bien honorables pour nos artistes et font présager ce qu'ils peuvent faire encore, en obéissant à la haute impulsion qui leur est donnée.

L'empressement du public à visiter cette belle collection de tableaux, semble augmenter de jour en jour, et nous apprenons que, pour satisfaire à la demande qui en a été faite, cette exposition qui ne devait durer que quinze jours, sera continuée d'une semaine et close définitivement le 26 novembre.

Par arrêté du 9 de ce mois, S. M. a autorisé la formation à Delft d'une communauté de séparatistes, régie d'après un réglement homologué par cet arrêté royal.

Pendant le mois d'octobre dernier, il a été constaté, au bureau frontière de Bath, 499 arrivages dont 195 sous pavillon néerlandais et 82 sous pavillon belge, 38 pyroscaphes et 184 embarcations de pêche sur lest. Il y a eu 481 appareillages à savoir 183 sous pavillon néerlandais, 75 sous pavillon belge, 38 bateaux à vapeur et 185 flibots chargés de poisson et de moules.

A la vente, tenue hier à Amsterdam par la Société de Commerce, de 24,496 kranjangs et canastres, 479 caisses et 13 barils de sucre-java, tout a été enlevé coulamment à près de 2 florins au-dessus de l'estimation. Les prix ont varié, suivant sorte et qualité de $21\frac{3}{4}$ fl. à $35\frac{3}{4}$ fl.

Le koff *Wiyerdina*, capitaine Stuit, en destination de Sunderland pour Rotterdam, a été remorqué, coulant bas, le 12 de ce mois, dans le port de Terschelling. On le déchargeait pour l'abattre en carène et réparer ses avaries grosses.

Dans la nuit d'avant-hier, les gardes de nuit ont surpris en flagrant délit deux femmes qui étaient en train d'incendier leur habitation, située rue dite *Kerkstraat* à Amsterdam. Ces femmes avaient une petite boutique de bois et de tourbes, qui pouvait valoir tout au plus une cinquantaine de florins, et elles l'avaient fait assurer pour 1700 fl. Dans leur coupable désir de toucher la prime d'assurance, elles avaient enduit leurs combustibles de thérébentine et de poix, et elles étaient occupées à attiser l'incendie, dont les progrès étaient trop lents à leur gré, lorsqu'un enfant, à moitié étouffé par la fumée, jeta des cris perçans qui furent entendus par les gardes de nuit. Ceux-ci pénétrèrent dans la maison, et, comme nous l'avons dit, prirent les incendiaires sur le fait; elles ont été tout de suite remises entre les mains de la justice, et elles ont déjà fait l'aveu de leur crime. Cet événement fait une grande sensation dans la capitale.

Nous donnons plus bas des nouvelles de Constantinople à la date du 26 et du 27 octobre, reçues par la voie de l'Allemagne et de la France. Ces nouvelles ne font aucune mention des événemens dont la Syrie est le théâtre, et dont nous avons parlé dans notre numéro d'hier.

Premier Concert de Servais.

Nous en appelons à tous ceux qui ont avec nous assisté à cette mémorable soirée d'hier; avions-nous raison de promettre au public de cette résidence des jouissances qu'aucune plume ne saurait décrire, de lui annoncer que Servais était le roi des violoncellistes, le virtuose qui n'a plus de rivaux, le phénomène artistique, qui désarmerait la critique la plus sévère et dont l'Europe musicale a depuis long-temps proclamé la supériorité?

Que l'on ne s'attende pas à ce que nous essayions d'analyser les mille et mille sensations qu'a produites sur ses auditeurs le jeu magique de Servais. Pendant deux heures consécutives, ce grand maître a su tellement fasciner son auditoire, il s'est si complètement emparé de nos âmes, il a si puissamment dominé toutes nos facultés, que l'on semblait, à la fin de la soirée, sortir d'un long rêve, rêve délicieux, source de pures et indicibles voluptés, mais qu'au réveil l'esprit ne saurait ni saisir, ni dépeindre, et dont l'ensemble seul laisse dans l'âme une impression des plus ravissantes et des plus profondes.

Nous ne pouvons, aujourd'hui, que consacrer ce peu de lignes à l'admirable talent que la Hollande, à son tour, a le bonheur de posséder, et qu'elle ne perdra pas de sitôt, il faut du moins l'espérer. Nous reviendrons sur le compte de cet étonnant artiste, non pas pour donner à ceux qui ne l'ont pas entendu une idée de son prodigieux talent, car cela n'est donné à aucune plume au monde, mais parce que le cœur a besoin de s'épancher et de rendre un hommage public de reconnaissance au puissant génie qui lui a procuré de si nobles et si délicieuses jouissances.

L'orchestre au grand complet et dirigé par M. le directeur du Conservatoire Lubeck, a été parfait, et M. Lorezzo a mérité également de grands éloges pour la manière dont il a chanté ses deux morceaux, accueillis avec des témoignages bien flatteurs de satisfaction générale.

LL. AA. RR. le Prince et la Princesse d'Orange ont honoré de leur présence ce brillant concert, et ces augustes personnages, si justes appréciateurs de tout ce qui est vraiment beau, ont toujours été les premiers à donner le signal des applaudissemens, dont le grand artiste a été couvert pendant toute la soirée.

Nous avons déjà annoncé la prochaine arrivée en cette résidence de Mad. Damoreau-Cinti et de M. Artôt, qui, en ce moment, poursuivent en Belgique leur tournée artistique, au milieu des plus brillans succès, et nous trouvons cette nouvelle confirmée par un article de l'*Emancipation* du 15 novembre, que nous reproduisons avec plaisir, comme un juste tribut d'éloges payé au talent de ces deux artistes:

« Le concert donné par Mme Cinti-Damoreau et M. Artôt comptera parmi les plus grandes solennités musicales que nous ayons eues depuis quelque temps. Le vent et la pluie ont été impuissans contre l'empressement du public à venir entendre ces deux artistes; aussi, la belle salle de la Société Philharmonique était-elle cette fois entièrement remplie, et cependant la curiosité n'entrait pour rien dans cet empressement des vrais amateurs, mais seulement le souvenir récent des émotions de plaisir qu'ils ont causées il y a trois mois au grand festival donné sous la direction de M. Fétis.

» Nous avons pu cette fois apprécier complètement les immenses progrès qu'a faits M. Artot pendant les quelques années qu'il est allé courir le monde: la pureté, la correction, la justesse de ses intonations, la prestesse de son doigté n'ont d'égal que la suavité de son chant; premier mérite du violoniste. M. Artot, dans les quatre morceaux qu'il nous a fait entendre pour la première fois et particulièrement dans *sa grande fantaisie*, nous a révélé un grand mérite de composition, qu'il sait appropier merveilleusement à faire ressortir les brillantes qualités qui distinguent son talent, et lui donnent aujourd'hui un cachet si individuel et si original.

» Nous serions bien trompés si la Belgique musicale ne venait pas bientôt ratifier cette appréciation bien impartiale des progrès et du mérite de M. Artot et n'inscrivait son nom parmi les deux ou trois plus célèbres qui honorent cette patrie des grands instrumentistes.

» Mais que dire de Mme Damoreau dont l'infatigable talent a désormais épuisé toutes les formules d'éloges. Elle possède la science de son art à un degré qui lui permettra de chanter et de charmer encore long-temps, parce qu'alors que sa voix aura perdu de sa force et de sa fraîcheur, elle saura trouver dans la supériorité de sa méthode toutes les ressources et tous les secrets qui pourront dissimuler l'affaiblissement de ses moyens. Elle a délicieusement chanté le bel air de *Torquato Tasso* et le duo de *Semiramide* dans lequel elle a été parfaitement secondée par la belle voix de Mme Willent, comme elle élève de Bordogni; mais nous devons l'avouer, dans cette délicieuse soirée, tous les honneurs ont été pour le *Duo* si original et si ravissant dont la composition fait tant d'honneur à M. Artot, pour ce *Duo* qui restera le partage bien exclusif de Mme Damoreau par la supériorité toute exceptionnelle du talent qu'elle y déploie, car il ne s'agit là de rien moins que d'un audacieux défi porté par son gosier aux puissantes et inépuisables ressources du violon, défi très-sérieux où l'archet provoque dès le début et avec fort peu de galanterie à des difficultés qui s'accroissent graduellement et augmentent au point de faire croire la lutte inégale et impossible, mais surviennent alors un luxe et une impétuosité de trilles, de groupes et de fioritures dont l'effet transporte et ravit, et semble, à notre avis, reculer les limites du possible.

» On nous fait espérer qu'avant son départ pour la Hollande

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE.

LES MYSTÈRES DE PARIS. (1)

TROISIÈME PARTIE. — CHAPITRE XI.

La Lettre.

Neuf heures du matin sonnaient à l'horloge de la ferme de Bouqueval, lorsque Mme Georges entra doucement dans la chambre de Fleur-de-Marie. Le sommeil de la jeune fille était si léger qu'elle s'éveilla presque à l'instant. Un brillant soleil d'hiver, dardant ses rayons à travers les persiennes et les rideaux de toile perse doublée de guingamp rose, répandait une teinte vermeille dans la chambre de la Goualeuse, et donnait à son pâle et doux visage les couleurs qui lui manquaient.

— Eh bien! mon enfant, — dit Mme Georges, en s'asseyant sur le lit de la jeune fille, et en la baisant au front, — comment vous trouvez-vous?

— Mieux, madame... je vous remercie...

— Vous n'avez pas été réveillée ce matin de très-bonne heure?

— Non, madame...

— Tant mieux. Ce malheureux aveugle et son fils, auxquels on a donné hier à coucher ont voulu quitter la ferme au point du jour; je craignais que le bruit qu'on a fait en ouvrant les portes ne vous eût éveillée...

— Pauvres gens! pourquoi sont-ils partis si tôt?

— Je ne sais; hier au soir, en vous laissant un peu calmée, je suis descendue à la cuisine pour les voir; mais tous deux s'étaient trouvés si fatigués qu'ils avaient demandé la permission de se retirer. Le père Châtelain m'a dit que l'aveugle paraissait ne pas avoir la tête très-saine; et tous nos gens ont été frappés des soins touchans que l'enfant de ce malheureux lui donnait. Mais, dites-moi, Marie, vous avez eu un peu de fièvre; je ne veux pas que vous vous exposiez au froid aujourd'hui; vous ne sortirez pas du salon.

— Madame, pardonnez-moi; il faut que je me rende ce soir, à cinq heures au presbytère; M. le curé m'attend.

— Cela serait imprudent; vous avez, j'en suis sûre, passé une mauvaise nuit, vos yeux sont fatigués, vous avez mal dormi.

— Il est vrai... j'ai encore eu des rêves effrayans. J'ai revu en songe la femme qui m'a tourmentée quand j'étais enfant; je me suis réveillée en sursaut tout épouvantée.... c'est une faiblesse ridicule dont j'ai honte.

— Et moi, cette faiblesse m'afflige, puisqu'elle vous fait souffrir, pauvre petite! — dit Mme Georges avec un tendre intérêt, en voyant les yeux de la Goualeuse se remplir de larmes.

Celle-ci, se jetant au cou de sa mère adoptive, cacha son visage dans son sein.

— Mon Dieu! qu'avez-vous, Marie? vous m'effrayez!

— Vous êtes si bonne pour moi, madame, que je me reproche de ne pas vous avoir confié ce que j'ai confié à M. le curé; demain, il vous dira tout lui-même; il me coûterait trop de vous répéter cette confession...

— Allons, allons, enfant, soyez raisonnable; je suis sûre qu'il y a plus à louer qu'à blâmer dans ce grand secret que vous avez dit à notre bon abbé. Ne pleurez pas ainsi... vous me faites mal.

— Pardon, madame; mais, je ne sais pourquoi, depuis deux jours, par instant mon cœur se brise... Malgré moi les larmes me viennent aux yeux... j'ai de noirs pressentimens... Il me semble qu'il va m'arriver quelque malheur...

— Marie... Marie... je vous gronderai si vous vous affectez ainsi de terreurs imaginaires. N'est-ce donc pas assez des chagrins réels qui nous accablent!

— Vous avez raison, madame; j'ai tort, je tâcherai de surmonter cette faiblesse... Si vous saviez, mon Dieu! combien je me reproche de ne pas être toujours gaie, souriante, heureuse..... comme je devrais l'être; hélas! ma tristesse doit vous paraître de l'ingratitude!

Mme Georges allait rassurer la Goualeuse, lorsque Claudine entra, après avoir frappé à la porte.

— Que voulez-vous, Claudine?

— Madame, c'est Pierre qui arrive d'Arnouville dans le cabriolet de Mme Dubreuil; il apporte cette lettre pour vous, il dit que c'est très-pressé.

Mme Georges lut tout haut ce qui suit:

— « Ma chère madame Georges, vous me rendriez bien service et vous pourriez me tirer d'un grand embarras en venant tout de suite à la ferme; Pierre
» vous emmènerait et vous reconduirait cette après-dînée. Je ne sais vraiment
» où donner de la tête, M. Dubreuil est à Pontoise pour la vente de ses laines;
» j'ai donc recours à vous et à Marie: Clara embrasse sa bonne petite sœur et
» l'attend avec impatience. Tâchez de venir à onze heures pour déjeuner.

» Votre bien sincère amie, Femme DUBREUIL. »

— De quoi peut-il être question? — dit Mme Georges à Fleur-de-Marie. — Heureusement le ton de la lettre de Mme Dubreuil prouve qu'il ne s'agit pas de quelque chose de grave...

— Vous accompagnerai-je, madame? — demanda la Goualeuse.

— Cela n'est peut-être pas très-prudent; car il fait très-froid. Mais après tout, — reprit Mme Georges, — cela vous distraira; en vous enveloppant bien, cette petite course ne vous sera que favorable.

— Mais, Madame, — dit la Goualeuse, en réfléchissant, M. le curé m'attend ce soir, à cinq heures, au presbytère.

— Vous avez raison; nous serons de retour avant cinq heures, je vous le promets.

— Oh! merci, Madame: je serai si contente de revoir Mlle Clara....

— Encore — dit Mme Georges d'un ton de doux reproche, — *mademoiselle* Clara!... Est-ce qu'elle dit *mademoiselle* Marie, en parlant de vous?

— Non, madame... répondit la Goualeuse en baissant les yeux, — C'est que moi... je...

— Vous!... vous êtes une cruelle enfant qui ne songez qu'à vous tourmenter; vous oubliez déjà les promesses que vous m'avez faites tout-à-l'heure encore. Habillez-vous vite et bien chaudement. Nous pourrons arriver avant onze heures à Arnouville.

Puis, sortant avec Claudine, Mme Geoges lui dit:

— Que Pierre attende un moment, nous sommes prêtes dans quelques minutes.

CHAPITRE XII.

Reconnaissance.

Une demi-heure après cette conversation, Mme Georges et Fleur-de-Marie montaient dans un de ces grands cabriolets dont se servent les riches fermiers des environs de Paris; bientôt cette voiture, attelée d'un vigoureux cheval de trait conduit par Pierre, roula rapidement sur le chemin gazonné qui de Bouqueval conduit à Arnouville.

Les vastes bâtimens et les nombreuses dépendances de la ferme exploitée par M. Dubreuil témoignaient de l'importance de cette magnifique propriété, que Mlle Césarine de Noirmont avait apportée en mariage à M. le duc de Lucenay.

Le bruit retentissant du fouet de Pierre avertit Mme Debreuil de l'arrivée de Fleur-de-Marie et de Mme Georges. Celles-ci, en descendant de voiture, furent joyeusement accueillies par la fermière et par sa fille.

Mme Dubreuil avait cinquante ans environ: sa physionomie était douce et affable; les traits de sa fille, jolie brune aux yeux bleus, aux joues fraîches et vermeilles, respiraient la candeur et la bonté.

(1) Voir le *Journal de La Haye*, n° 272.

nous pourrons entendre Mme Damoreau dans l'*Ambassadrice* dont elle a créé avec tant de succès le principal rôle. »

Nouvelles et Faits Divers.

On écrit de St.-Pétersbourg, que le 4 novembre, la rivière a commencé à charrier d'assez gros glaçons, et que dès le matin, les ponts ont été enlevés. Dans la journée, la plupart des canaux ont été pris par les glaces.

— On écrit de Mayence, 12 novembre :

« Vingt-six individus seront traduits mercredi prochain devant le tribunal de police correctionnelle de cette ville ; ils sont accusés d'avoir eu connaissance d'un complot tramé contre la sûreté de l'état et de n'en pas avoir donné connaissance à l'autorité. Le seul individu, dont on fût parvenu à constater la complicité, est en fuite, et il a été condamné à la peine de mort par contumace.

» Le procès a donné lieu à une enquête, qui dure déjà depuis deux ans. Le tribunal se trouve, dit-on, en possession d'une volumineuse correspondance provenant de propagandistes étrangers. On saura maintenant le fin mot de cette affaire. »

— On lit dans un journal français :

« Une singulière fin de non-recevoir était invoquée aujourd'hui devant la 8e Chambre contre un procès-verbal rédigé par les employés de la Régie. Il s'agissait de boissons transportées sans l'accomplissement préalable des formalités, et l'audiencier appelait à la barre le délinquant désigné au procès-verbal sous le nom de Commessa.

Un individu se présente et déclare se nommer Giraut. « Je suis bien venu ici, dit-il; mais c'est bénévolement, car je pouvais bien ne pas me déranger. »

M. le président : « Et pourquoi cela ?

Le prévenu : Parce qu'on ne m'a pas assigné sous mon nom.

M. le président : Vous n'êtes donc pas le sieur Commessa ?

Le prévenu : Il n'y a pas plus de Commessa que de Lustucru. Voilà le fait, autant que je puis croire : Les employés m'ont demandé mon nom, je leur ai montré ma plaque, et je leur ai répondu : Je m'appelle comme ça. Ils ont cru apparemment que c'était mon nom. (On rit.)

M. le président : Il résulte de vos explications que vous avez été suffisamment averti.

Le tribunal retient la cause, et condamne le délinquant à 50 francs d'amende. (*Gaz. des Trib.*)

Voyage aérien. — Les journaux anglais annoncent très-sérieusement qu'une Compagnie, composée de capitalistes et de mécaniciens, vient de se former et d'obtenir une patente qui a été délivrée et scellée le 29 septembre. Elle se propose d'établir un moyen de transport, pour passagers, marchandises et dépêches, entre Londres et les Indes, Le voyage se ferait par air, en quatre jours, à raison de 75 à 100 milles par heure.

EXTERIEUR.

AMÉRIQUE. — On a reçu à Londres des nouvelles de Rio-Janéiro jusqu'au 17 octobre. L'insurrection de Rio-Grande a été complétement terrassée dans un engagement définitif qui a eu lieu le 20 août entre les insurgés et les troupes impériales. Plusieurs arrestations importantes ont eu lieu ; le chef des insurgés s'est enfui dans l'intérieur et cette fois on peut regarder la rébellion comme domptée tout-à-fait.

— Le prince Adalbert de Prusse est arrivé à Rio. On lui suppose l'intention d'épouser la princesse Januaria.

— Les nouvelles de Buénos-Ayres vont jusqu'au 22 août. Le 14, les forces navales de Montévidéo ont été détruites par la flotte de Buénos-Ayres, dans un combat acharné qui a duré deux jours. Rosas se préparait à envahir le territoire de la république orientale, pour porter un dernier coup à la puissance de Riveira.

— Voici d'autres nouvelles des mêmes pays, reçues par la France :

« Le navire le *Génie*, arrivé au Hâvre, le 13, a apporté des nouvelles de Rio-Janéiro, jusques à la date du 10 septembre. Le gouvernement paraît avoir triomphé complétement de la révolution ; les rebelles, au nombre de 3,300, ont été battus par le baron Caxias, général-en-chef ; on rapporte que 200 hommes ont été passés au fil de l'épée, et qu'il a été fait 300 prisonniers, parmi lesquels se trouvent les chefs de la révolution. Caxias a été rappelé tout de suite, pour prendre le commandement des troupes de Rio-Grande.

» La *Cornélie*, venue de Buénos-Ayres en 62 jours au Hâvre, apporte des avis plus frais de 20 jours que ceux reçus par voie d'Angleterre. Ils n'annoncent cependant aucun fait important. Les deux républiques situées sur les bords opposés de la Plata continuaient leurs préparatifs hostiles ; mais les démonstrations auxquelles elles se livraient l'une et l'autre dans les provinces supérieures n'avaient encore amené aucun événement décisif. Voici les dernières nouvelles du théâtre de la guerre, en date du 27 août. Le corps d'armée commandé par les généraux Oribe et Pachecs, et destiné à envahir la république Orientale, avait enfin franchi le Parana, et était entré sur le territoire de l'Entrérios.

» Suivant les instructions du président de Montévidéo, le gouverneur de Corrientès avait donné l'ordre à tous les absens de rejoindre leurs corps respectifs, et toutes les forces correntines s'étaient mises en mouvement pour agir de coopération, dans l'Entrérios, avec les troupes de la république. La 1re division de cavalerie, sous les ordres du général Ramirez s'était déjà mise en marche. Cette puissante concentration de forces préparait, disait-on, à Montévidéo, un sérieux échec aux troupes de Buénos-Ayres, et pour long-temps ferait de la province d'Entrérios le théâtre des opérations militaires. »

TURQUIE. — L'*Observateur Autrichien* publie des nouvelles de Constantinople, à la date du 26 octobre. Sawfet-Effendi avait quitté cette capitale, pour se rendre à Bucharest, afin d'y assister en qualité de commissaire impérial, à l'élection d'un nouveau prince de Valachie.

— Un incendie vient d'avoir lieu près de Nasil-Bend, à Constantinople. Une quarantaine de maisons sont devenues la proie des flammes.

— Les établissemens de quarantaine pour les provenances de la Méditerranée qui se trouvaient jusqu'ici dans la caserne de Kuleli, ont été transportés provisoirement vers les Dardanelles, jusqu'à l'achèvement d'un local convenable dans la capitale.

— Nous avons reçu d'un autre côté, par la voie de France, des nouvelles de Constantinople à la date du 27, et de Smyrne, à la date du 29 octobre. Nous extrayons les nouvelles suivantes du *Journal de Smyrne :*

« Constantinople, 27 octobre.

» L'importance des diverses questions qui naguère préoccupaient si vivement le cabinet ottoman et semblaient vouloir menacer sa politique, a beaucoup diminué dans ces derniers jours. Les assurances bienveillantes que la Sublime-Porte vient de recevoir de quelques-unes des cinq cours alliées au sujet du droit qu'elle a d'administrer la Syrie comme elle l'entend, aussi bien que sur la manière dont elle a cru devoir résoudre les difficultés qui s'étaient élevées dans le Liban, permettent de considérer cette affaire comme irrévocablement terminée. En conséquence, S. Exc. Essad-Pacha, immédiatement après son arrivée à Beyrout et son installation, devra remplir toutes les conditions stipulées dans la combaison que la Porte a fait connaître aux représentans des cinq puissances relativement au système administratif qui doit régir la Montagne. Il destituera Omer-Pacha de ses fonctions, et nommera les deux *Caïmakans*, qui, sous sa haute direction, gouverneront les Maronites et les Druses, etc. Ainsi, il paraît qu'il n'y a plus à revenir sur ce chapitre, et que les instructions que quelques-uns de MM. les ambassadeurs attendent encore de leurs cours, ne seront pas de nature à rien changer à ce qui a été fait.

» Quant à la Perse, le gouvernement a reçu, le 23, par voie de Trébisonde, des nouvelles extrêmement pacifiques. Il n'y a pas eu depuis long-temps le plus petit engagement et un corps d'armée persan réuni sur la frontière, du côté de Bayazid, a consenti à se retirer à une assez grande distance dans l'intérieur, sur la promesse faite par les autorités turques que les troupes ottomanes qui se trouvaient dans ces parages suivraient cet exemple. Ce mouvement rétrograde, opéré presque en même temps des deux côtés, a ôté tout prétexte à la moindre collision sur cette partie de la frontière. On peut voir, par ce fait, que les commissaires chargés de négocier un arrangement entre la Turquie et la Perse n'auront pas une tâche bien difficile à remplir ; aussi personne n'a jamais douté du succès de cette médiation.

» Les routes dans cette partie des deux pays sont toujours infestées de voleurs Kurdes qui pillent indistinctement les caravanes et les voyageurs des deux états. Cet état de choses nuit surtout au commerce des Persans.

» La Sublime-Porte attache toujours une grande importance à tout ce qui touche les principautés Moldo-Valaques ; aussi depuis le commencement du Ramazan, elle n'a cessé de s'occuper avec la plus vive sollicitude des affaires de Valachie. Depuis long-temps déjà on prévoyait que le prince Ghika ne pourrait pas se maintenir au pouvoir par suite de sa mésintelligence avec les boyards. Sa destitution n'a donc surpris personne ; malgré cela, la Sublime-Porte a pris tout les mesures que pou[...] lui suggérer la prudence pour empêcher que cet acte de j[...] sévérité eut aucune suite fâcheuse.

» En conséquence, S. Exc. Sawfet-Effendi, premier interp[...] du Divan impérial, est parti le 21, ainsi qu'on l'avait annon[...] muni des instructions les plus précises de la Sublime-Porte p[...] prévenir toute espèce de trouble et de désordre. A son arr[...] à Bucharest, Sawfet-Effendi nommera un gouvernement pro[...] soire, composé de trois membres, qui gouvernera le pays [...] qu'après l'élection du nouveau prince, qui aura lieu dans [...] formes voulues par l'usage, et son installation en vertu [...] sanction du Sultan.

» Cette élection se fait à la majorité des suffrages, par l[...] semblée générale composée des députés des différens distr[...] sur une liste de cinq candidats. Ces candidats sont, dit-on, [...] jourd'hui : MM. Campiniano, Stirbey, le général Kisseleff et [...] deux Filipesco, Vulpi et Georges. Toutes les chances parais[...] réunies en faveur de ce dernier candidat, et l'on regarde d[...] présent son élection comme presque certaine. Georges Fili[...] co, en effet, jouit dans son pays d'une très-grande influ[...] qu'il a acquise par une longue carrière de dévouement, d[...] triotisme et de services rendus à ses concitoyens.

» S. Exc. Rifaat-Pacha nouvellement nommé ambassade[...] Vienne, est parti, aujourd'hui même, pour se rendre [...] poste, par le bateau à vapeur de Kustendjé. Il emmène ave[...] en qualité de secrétaires de l'ambassade, Cheffik-Effendi, [...] directeur de la chancellerie du grand-visiriat, et un autre [...] ployé des bureaux de la Sublime-Porte.

» Il est fortement question depuis quelque temps d'envoy[...] ministre plénipotentiaire à Berlin et dans ce cas, on croit [...] la Sublime-Porte ferait choix de Talfaat-Effendi, qui a déjà [...] pli les fonctions de chargé-d'affaires en France.

» Le prince Nicolas Vogoridhis, fils du prince de Samos [...] parti aujourd'hui pour la Moldavie. Indépendamment des a[...] res de famille qui nécessitent ce voyage, il paraît que M. Vo[...] ridhis est aussi chargé, en sa qualité d'employé à la Cham[...] des drogmans du Divan, de dépêches importantes de la par[...] la Sublime-Porte pour le gouverneur de la Moldavie. »

— La *Gazette Universelle* d'Augsbourg contient la [...] suivante, en date des frontières de Turquie, le 3 novembre :

« Les nouvelles de Belgrade annoncent l'arrivée dans [...] ville d'Emin-Effendi, porteur du Bérat par lequel la Porte [...] firme l'élection d'Alexandre Georgewitsch, comme prince [...] Servie. Il y a été reçu avec grande pompe. Cette arrivée [...] ment ainsi le bruit que le gouvernement turc aurait l'inten[...] de retirer ce Bérat.

» On mande de la Transylvanie que l'hospodar destitué [...] Valachie, Alexandre Ghika a l'intention de se rendre à Vie[...] et de là en Italie.

» A Bucharest on n'avait pas encore fait des préparatifs p[...] l'élection d'un nouvel hospodar ; on y attendait à cet effet [...] ordres de St.-Pétersbourg.

» Tous les événemens des derniers temps prouvent surab[...] damment, que le réglement des affaires dans les principau[...] par la voie diplomatique est devenu une nécessité inévitable.

» Lundi prochain, jour de St.-Démetrius, aura lieu l'inve[...] ture solennelle du prince Alexandre Georgewitsch dont le g[...] vernement commencera formellement ce jour-là. On fait [...] grands préparatifs pour cette cérémonie, et dans le public [...] été répandus toutes sortes de bruits sur diverses ordonna[...] qui paraîtront ce jour-là ; il serait question aussi d'une am[...] tie.

» Quelque grande qui soit du reste la joie des nouveaux g[...] vernans de la Servie, sur leur triomphe qui se consolide cha[...] jour davantage, il ne manque pas de faits de nature à mod[...] cette joie. En effet, la conduite toujours insolente de Wutsi[...] commence à exciter de l'inquiétude et du mécontentement. [...] prince lui-même ne doit pas se trouver à son aise ; car la n[...] velle de St.-Pétersbourg que le gouvernement russe a l'inten[...] tion d'envoyer en Servie, un commissaire instructeur, dan[...] personne du colonel Lieven, a rendu un peu amère la co[...] du plaisir où s'abreuvent ces messieurs.

» Tous ces événemens paraissent exercer sur l'esprit [...] prince Michel, qui se trouve toujours à Semlin, une bien p[...] ble impression. »

RUSSIE. — *Frontières de Pologne*, 1er novembre. Il es[...] peu-près hors de doute que ce sont les affaires de Servie et [...] situation des principautés turques, qui ont engagé l'empe[...]

A son grand étonnement, lorsque Clara vint lui sauter au cou, la Goualeuse vit son amie vêtue comme elle en paysanne, au lieu d'être habillée en *demoiselle*.

— Comment, vous aussi, Clara, vous voici *déguisée* en campagnarde ? — dit Mme Georges en embrassant la jeune fille.

— Est-ce qu'il ne faut pas qu'elle imite en tout sa sœur Marie ? — dit Mme Dubreuil. — Elle n'a pas eu de cesse qu'elle n'ait eu aussi son casaquin de drap, sa jupe de futaine, tout comme votre Marie... Mais il s'agit bien des caprices de ces petites filles, ma pauvre madame Georges ! — dit Mme Dubreuil en soupirant, — venez que je vous conte tous mes embarras.

En arrivant dans le salon avec sa mère et Mme Georges, Clara s'assit auprès de Fleur-de-Marie, lui donna la meilleure place au coin du feu, l'entoura de mille soins, prit ses mains dans les siennes pour s'assurer si elles n'étaient plus froides, l'embrassa encore et l'appela sa méchante petite sœur, en lui faisant tout bas de doux reproches sur le long intervalle qu'elle mettait entre ses visites.

Si l'on se souvient de l'entretien de la pauvre Goualeuse et du curé, on comprendra qu'elle devait recevoir des caresses tendres et ingénues avec un mélange d'humilité, de bonheur et de crainte.

— Et que vous arrive-t-il donc, ma chère madame Dubreuil, — dit Mme Georges, — et à quoi pourrai-je vous être utile ?

— Mon Dieu ! à bien des choses. Je vais vous expliquer cela. Vous ne savez pas, je crois, que cette ferme appartenait en propre à Mme la duchesse de Lucenay. C'est à elle que nous avons directement affaire... sans passer par les mains de l'intendant de M. le duc.

— En effet, j'ignorais cette circonstance.

— Vous allez savoir pourquoi je vous en instruis... C'est donc à Mme la duchesse ou à Mme Simon, sa première femme de chambre, que nous payons les fermages. Mme la duchesse est si bonne, si bonne, quoique un peu vive, que c'est un vrai plaisir d'avoir des rapports avec elle ; Dubreuil et moi nous nous mettrions dans le feu pour l'obliger... Dame ! c'est tout simple : je l'ai vue petite fille, quand elle venait ici avec son père, feu M. le prince de Noirmont... Encore dernièrement elle nous a demandé six mois de fermages d'avance... Quarante mille francs, ça ne se trouve pas sous le pas d'un cheval, comme on dit... mais nous avions cette somme en réserve, la dot de notre Clara, et du jour au lendemain Mme la duchesse a eu son argent en beaux louis d'or... Ces grandes dames, ça a tant de besoins de luxe !... Pourtant il n'y a guère que depuis un an que Mme la duchesse est exacte à toucher ses fermages aux échéances ; autrefois elle paraissait n'avoir jamais besoin d'argent... Mais maintenant c'est bien différent !

— Jusqu'à présent, ma chère madame Dubreuil, je ne vois pas encore à quoi je puis vous être bonne.

— M'y voici, m'y voici ; je vous disais cela pour vous faire comprendre que Mme la duchesse a toute confiance en nous... Sans compter qu'à l'âge de douze ou treize ans elle a été, avec son père pour compère, marraine de Clara.... qu'elle a toujours comblée.... Hier soir donc je reçois par un exprès cette lettre de Mme la duchesse :

« Il faut absolument, ma chère madame Dubreuil, que le petit pavillon du » verger soit en état d'être occupé après-demain soir ; faites-y transporter » tous les meubles nécessaires, tapis, rideaux, etc. Enfin que rien n'y man- » que, et qu'il soit surtout aussi *confortable* que possible.... »

— *Confortable* ! vous entendez, Madame Georges ; et c'est souligné encore ! — dit Mme Dubreuil, en regardant son amie d'un air à la fois méditatif et embarrassé, puis elle continua ;

« Faites faire du feu jour et nuit dans le pavillon pour en chasser l'humi- » dité ; car il y a long-temps qu'on ne l'a habité. Vous traiterez la personne » qui viendra s'y établir comme vous me traiteriez *moi-même ;* une lettre que » cette personne vous remettra vous instruira de ce que j'attends de votre zèle » toujours si obligeant. J'y compte cette fois encore, sans crainte d'en abuser ; « je sais combien vous êtes bonne et dévouée. Adieu, ma chère madame Du- » breuil. Embrassez ma jolie filleule, et croyez à mes sentimens bien affec- » tionnés. » Noirmont de Lucenay.

» *P. S.* La personne qui doit habiter le pavillon arrivera après-demain dans » la soirée. Surtout n'oubliez pas, je vous prie, de rendre le pavillon aussi » *confortable* que possible. »

— Vous voyez... encore ce diable de mot souligné ! — dit Mme Dubreuil, en remettant dans sa poche la lettre de la duchesse de Lucenay.

— Eh bien ! rien de plus simple, — reprit Mme Georges.

— Comment, rien de plus simple !... Vous n'avez donc pas entendu ? Mme la duchesse veut surtout que le pavillon soit aussi *confortable* que possible.... c'est pour ça que je vous ai priée de venir. Nous deux Clara nous nous sommes tuées à chercher ce que voulait dire *confortable*, et nous n'avons pu y parvenir.... Clara a pourtant été en pension à Villiers-le-Bel, et a remporté je ne sais combien de prix d'histoire et de géographie.... eh bien ! c'est égal, elle n'est pas plus avancée que moi au sujet de ce mot baroque : il faut que ce soit un mot de la cour.... ou du grand monde... Mais, c'est égal, vous concevez combien c'est embarrassant : Mme la duchesse veut surtout que le pavillon soit *confortable*, elle souligne le mot, elle le répète deux fois, et no[us] ne savons pas ce que ça veut dire !

— Dieu merci ! je puis vous expliquer ce grand mystère, — dit Mme Geor[...]ges en souriant, — *confortable*, dans cette occasion, veut dire un appartem[ent] commode, bien arrangé, bien clos, bien chaud, une habitation enfin où r[ien] ne manque de ce qui est nécessaire et même superflu...

— Ah mon Dieu ! je comprends,... mais alors.... je suis encore plus emba[r]rassée !

— Comment cela ?

— Mme la duchesse parle de tapis, de meubles et de beaucoup d'*et cetera* [...] mais nous n'avons pas de tapis ici, nos meubles sont des plus commun[s] [...] puis enfin, je ne sais pas si la personne que nous devons attendre est un m[on]sieur ou une dame, et il faut que tout soit prêt demain soir.. Comment fa[ire] [...] comment faire ? ici, il n'y a aucune ressource. En vérité, Mme Georges, [...] à en perdre la tête !

— Mais, — maman, — dit Clara. — si tu prenais les meubles de ma cham[...]bre, en attendant qu'elle soit remeublée, j'irais passer trois ou quatre jour[s] [...] Bouqueval avec Marie ?

— Ta chambre ! ta chambre, mon enfant, est-ce que c'est assez beau [...] dit Mme Dubreuil en haussant les épaules, — est-ce que c'est assez... [...] *confortable !*... comme dit Mme la duchesse... Mon Dieu ! mon Dieu ! où [...] on chercher des mots pareils !

— Ce pavillon est donc ordinairement inhabité ? — demanda Mme Geor[ges].

— Sans doute ; c'est cette petite maison blanche qui est toute seule, [...] bout du verger. M. le prince l'a fait bâtir pour Mme la duchesse, quand elle était demoiselle ; lorsqu'elle venait à la ferme avec son père, c'est-là qu'il[s] se reposaient. Il y a trois jolies chambres, et au bout du jardin une laiterie [...] suisse, où Mme la duchesse, étant enfant, s'amusait à jouer à la laiterie ; [...] puis son mariage nous ne l'avons vue à la ferme que deux fois, et chaque [...] elle a passé quelques heures dans le petit pavillon. La première fois, [...] bien de cela six ans, elle est venue à cheval avec...

Puis, comme si la présence de Fleur-de-Marie et de Clara l'empêchait [...] dire davantage, Mme Dubreuil reprit :

— Mais je cause, je cause, et tout cela ne me sort pas d'embarras... Venez donc à mon secours, ma pauvre Madame Georges, venez donc à mon secours !

— Voyons, dites-moi comment à cette heure est meublé ce pavillon ? [...]

— Il l'est à peine ; dans la pièce principale, une natte de paille sur le carreau, un canapé de jonc, des fauteuils pareils, une table, quelques chaises, voilà tout. De là à être confortable, il y a loin comme vous le voyez.

Nicolas à quitter précipitamment Varsovie pour retourner à St.-Pétersbourg. S. M. a fait la route en quatre jours. On sait que la distance est de 200 milles d'Allemagne. On est ici d'opinion que la confirmation de l'élection du nouveau prince de Servie, Alexandre-Georgiewitsch, a eu lieu par la secrète influence du cabinet russe, malgré la volonté de la diplomatie de l'Europe occidentale, et que le cabinet de St.-Pétersbourg compte que les puissances, comme il est d'usage depuis longtemps, reconnaitront les faits accomplis. Quoi qu'il en soit, M. de Titoff, pendant son court séjour à Constantinople, a complètement paralysé la naissante influence de certaine puissance.

Dans les principautés on parait nourrir l'espoir que la Sublime-Porte est entrée dans la dernière phase de sa puissance, et qu'elle est à la veille d'une complète dissolution. Il est hors de doute que la Russie s'est servie adroitement des affaires religieuses pour se créer un parti prépondérant dans tout l'empire turc; la question est seulement de savoir si le moment opportun est déjà arrivé de faire mourir le malade dont la guérison est impossible. Aussi, dans l'Asie-Mineure, et même en Syrie et en Palestine, le clergé grec a travaillé avec succès, et il serait bien possible que dans ce dernier pays l'influence traditionnelle des Français s'éclipsât.

Les nouvelles du Caucase sont loin d'être aussi mauvaises pour les armes russes qu'on les représente dans les journaux étrangers. Cependant, les Russes admettent des pertes énormes, et conviennent qu'ils ont introduit un nouveau système de guerre, en cernant les montagnards. Par ce système on espère terminer la guerre non pas plus vite, mais avec moins de sang répandu. On coupera aux montagnards toute espèce de secours du côté de Sinope. (*Gazette Univ. d'Augsb.*)

AUTRICHE. — Vienne, 8 novembre. On assure que la société pour l'encouragement de l'industrie de la province de l'Autriche intérieure, dont le directeur est S. A. I. l'archiduc Jean, a adressé à M. le baron de Kubeck, président de la chambre générale de la cour, un rapport dans lequel sont exposées avec beaucoup de franchise les conditions sous lesquelles les pays de l'Autriche pourraient entrer avec le royaume de Naples dans des relations commerciales plus avantageuses à l'Autriche.

— M. le comte de Medem, envoyé de Russie près la cour d'Autriche, a depuis quelques jours de nombreuses conférences avec S. A. le prince chancelier; l'échange des courriers entre notre cabinet et celui de St.-Pétersbourg continue à être très-fréquent.

On mande de Græfenberg que S. M. le roi des Français y a envoyé un officier de santé, pour apprendre à connaitre la méthode suivie dans les cures d'eau froide.

On dit que le prince d'Altieri, nonce du Pape près la cour d'Autriche, sera élevé à la dignité de cardinal.

Des nouvelles de Prague annoncent que S. A. R. le duc de Bordeaux y est arrivé le 5.

S. A. Mme la duchesse douairière de Savoie-Carignan quittera Vienne cet hiver pour aller habiter Paris pendant quelque tems.

La nouvelle de la nomination de M. le conseiller d'état de Struve au poste de consul-général de Russie à Bucharest, ne s'est pas confirmée.

PRUSSE. — Berlin, 10 novembre. La session des Comités des Etats-Provinciaux a été close ce matin. Les membres de ces Comités ont été reçus par le roi, qui leur a adressé un discours qui a produit sur eux la plus agréable impression. S. M. leur a exprimé sa parfaite satisfaction des travaux des Comités, comme aussi de ceux de toutes les Diètes provinciales de 1841. Le roi a dit que les Etats doivent être considérés non-seulement comme les défenseurs des droits du pays, mais comme les conseillers nés de la couronne, parce qu'on est en droit d'attendre avant tout, de leur part, de la franchise et de l'impartialité. Les membres des Comités sont invités aujourd'hui à la table royale.

— Le nouveau tarif du Congrès des douanes n'a pas calmé les plaintes des filateurs ; cependant, l'augmentation des droits d'entrée sur les laines non tissées et sur les mélanges de laine et coton, leur procure des avantages qui ne seront nullement à dédaigner. Les filatures se multiplient dans la Silésie. C'est à-peu-près la seule branche d'industrie que protège le *Seehandelung* ; récemment encore elle a consacré des capitaux considérables à l'exploitation d'une fabrique de ce genre, et elle l'a même placée sous sa direction spéciale.

La diminution du droit d'entrée sur le sucre brut, fixé actuellement à un demi-thaler par quintal, procure aussi un léger avantage aux raffineries. Elles en avaient grand besoin, car les primes d'exportation assurées par la Hollande à ses fabricans augmentent de beaucoup la concurrence.

Les fabriques de sucre de betterave établies à Magdebourg, auront cette année beaucoup de peine à se soutenir. Les betteraves étant assez généralement mal venues, il en est résulté une hausse dans les prix, qui leur cause des pertes sensibles. L'élévation des droits de 5 à 10 gr. provoque de vives plaintes de la part des fabricans. Cette circonstance, jointe aux faits que nous venons d'exposer, fait présager une crise prochaine, dont beaucoup de fabriques, qui ne sont pas organisées sur un pied assez large, auront peine à triompher.

Il est à regretter que l'on n'ait pas fait davantage pour les lainiers de la Silésie, qui sont menacés d'une ruine prochaine, tandis que dans d'autres contrées, en Belgique par exemple, cette industrie fleurit de plus en plus. Les laines de la Silésie formaient jadis l'un des principaux objets d'exportation en Amérique; aujourd'hui, c'est à peine si le filage à la main y suffit à l'entretien de quelques milliers d'individus. Quant aux fabriques, il n'y en a qu'un petit nombre, et elles succombent sous le fardeau de la concurrence.

SUISSE. — Nous lisons dans le *Courrier de Lyon*, 12 novembre :

« Les nouvelles que nous recevons de Genève font craindre que le prochain anniversaire de la révolution, du 22 novembre, n'y devienne une occasion de désordres. Les héros de cette journée veulent forcer le public genevois à le célébrer comme une fête nationale.

» La guerre de douanes que se font mutuellement le grand-duché de Bade et le canton d'Argovie, ne parait pas prête à cesser; elle est surtout ruineuse pour les Argoviens, et l'on calcule que les pertes qu'elle leur causera, si elle ne se termine pas avant la prochaine session de la Diète, qui aura lieu en juillet 1843, dépasseront le gain que l'Argovie a fait l'année dernière en confisquant les propriétés de leurs couvens. Les journaux de la Suisse orientale ont recommencé à prêcher la croisade commerciale contre la France.

» L'Allemagne ayant en dernier lieu accueilli assez froidement les avances des industries suisses qui sollicitent l'admission de la Confédération helvétique dans l'Union douanière allemande, les feuilles chargées de défendre cette opinion en sont revenues à leur idée favorite d'un système d'isolement tendant à exclure indistinctement tous les produits de l'industrie étrangère. »

Argovie. Le *Schweitzer-Bote* annonce qu'il y a eu dernièrement à Willmaringen, dans la Forêt-Noire, une assemblée dans laquelle on a résolu une adresse au grand-duc, pour lui exposer les graves inconvéniens qui résultent pour cette contrée de l'existance de l'association des douanes allemandes, inconvénient encore augmenté par les mesures prises à l'égard du canton d'Argovie.

— Le gouvernement d'Argovie pousse ses mesures contre les produits du grand-duché jusqu'à l'extrême, on serait tenté de dire jusqu'à l'absurde. Il entend metre sous séquestre même les vins badois qui arrivent par Bâle, et, à ce qu'on peut supposer d'après certains articles de journaux, même les marchandises en transit. (*Constit. neuchât.*)

Genève. S. A. I. et R. l'archiduchesse de Parme et Plaisance a annoncé son intention de rembourser au pair, le 22 décembre prochain, l'emprunt fait par elle en 1823. Genève est une des places de commerce où il s'est négocié le plus d'actions de cet emprunt.

PORTUGAL. — Lisbonne, 7 novembre. Il n'est bruit dans cette capitale que d'une proclamation publiée par plusieurs journaux contre M. Dietz, secrétaire particulier du prince Ferdinand, mari de la reine, qu'on accuse d'avoir causé tous les maux dont souffre le Portugal.

— L'alarme a été répandu au palais sur l'avis d'une prétendue tentative de vol des diamans de la couronne, mais on a bientôt reconnu que c'était une fausse alerte.

— Les élections des 20 membres des Cortès qui restent à nommer occupent l'esprit public. Les partis sont en présence et jamais on n'avait vu tant d'ardeur et d'animosité de part et d'autre.

ANGLETERRE. — Londres, 14 novembre. S. A. I. l'archiduc Frédéric d'Autriche a fait hier une visite à sir Robert Peel, à lord Aberdeen et aux autres ministres actuellement à Londres. Le prince était accompagné du comte de Lebzeltern et du comte de Karoly. Le soir, S. A. I. a donné un grand dîner à l'hôtel Mivart.

— On prépare tout pour un grand bal qui sera donné mercredi au profit des réfugiés polonais. Le lord-maire a dit dans la réunion préparatoire qui a eu lieu à ce sujet, que sa femme se ferait un plaisir d'assister à ce bal, et d'y amener le plus de monde possible. (*Globe.*)

— On lit dans le *Standard* :

« La jalousie commerciale tourmente aujourd'hui toutes les nations européennes, et nous pouvons nous attendre à une guerre de tarifs et de prohibitions du plus grand au plus petit pendant plusieurs années. Il n'en résultera pas un grand mal, du moins pour l'Angleterre, sa suprématie est établie, et plus les autres nations s'affrailbliront et s'appauvriront en changeant les débouchés de leur industrie bien établis, plus il est certain qu'elles finiront par s'adresser aux manufactures qui produisent le mieux et à meilleur marché. »

— Dans la dernière réunion de l'association pour le rappel de l'Union, qui a eu lieu à Dublin, M. O'Reilly a fait adopter la motion suivante :

« Le rappel de l'Union est essentiel à la prospérité et au bien-être de l'Irlande, et même à l'existence de l'Irlande. Les *tories* étant les ennemis de l'Irlande, tout *repealer* doit les combattre pour les forcer de se retirer du pouvoir. Les *whigs* s'étant prononcés contre le rappel, ont perdu la confiance du peuple irlandais; c'est pourquoi aucun *repealer* honnête ne devra voter pour un *whig* qui solliciterait un siége au Parlement ou toute autre fonction. Aucun *repealer* ne devra soutenir un ministère qui ne considérerait pas le rappel de l'Union comme une question de cabinet. La majorité des Communes est l'ennemie mortelle de l'Irlande. Cette majorité est accablante. Ainsi, un vote de plus ou de moins en faveur de l'Irlande ne signifierait rien. Il faut donc laisser de côté les expédions des *whigs*.

» Les *repealers* étant les seuls amis de l'Irlande, doivent seuls s'entr'aider dans toutes les occasions et circonstances politiques. Il vaut mieux, pour les intérêts de l'Irlande, de succomber dans une lutte publique avec un *repealer*, que de remporter la victoire avec un homme politique professant d'autres idées. Dans le premier cas, nous maintenons un principe; dans le second, nous nous attirons le mépris public. »

M. O'Connell s'est ensuite exprimé ainsi : « La commission chargée de rechercher quelle peut être aujourd'hui la perspective de l'association pour le rappel de l'Union, a trouvé que quatre classes de difficultés entravaient la marche de cette cause, savoir : 1° l'apathie qui s'est emparée des esprits après l'avènement au pouvoir des *tories* ; 2° la conduite des chefs chartistes; 3° la conduite des *whigs* en Irlande; 4° les *tories* craignent que le rappel n'aboutisse à l'ascendant du catholicisme et à la persécution des protestans. Cette crainte est évidemment déraisonnable : les catholiques ne seront jamais persécuteurs. »

— Nous extrayons du *Standard* les passages suivans d'un article sur les relations commerciales de la Grande-Bretagne :

« Que la Grande Bretagne garde ses capitaux en perfectionnant au plus haut degré possible son agriculture, et hâte par des lois sages la prospérité de nos manufactures ; car à moins qu'il ne s'opère quelque miracle par suite duquel le monde entier se liguerait contre nous, rien ne saura arracher à la Grande-Bretagne la suprématie manufacturière qu'elle s'est déjà acquise. Jusqu'à ce jour, elle a approvisionné les marchés étrangers, conformément aux relations licites d'un commerce mutuel. Il est possible que certains peuples commettront la folie de ne pas vouloir admettre nos manufactures avec des droits d'entrée raisonnables ; ils en ont sans doute le droit et le pouvoir. Mais il n'est pas moins certain que la Grande-Bretagne a le droit de continuer à leur fournir ses produits, qui entreront chez eux, malgré leurs lignes douanières ; ils y entreront même en plus grande quantité, parce qu'on les introduira clandestinement et sans rien payer. L'on se trompe fort en supposant que la contrebande, insignifiante dans ce moment-ci, ne se développera pas sur une vaste échelle du moment où des droits, équivalens à une prohibition, promettront d'immenses bénéfices à ceux qui s'y livreront. On en a vu assez de preuves, il y a une trentaine d'années. Des gouvernemens étrangers pourront sans doute essayer de fermer les voies légales du commerce, et en le faisant, ils causeront un préjudice temporaire à l'Angleterre, mais le mal qu'ils prépareront en même tems à leur propre pays, sera bien plus grand et plus permanent. Les voies illégales remplaceront dans le commerce les anciennes voies légales, et leurs sujets qui ont engagé leurs capitaux sur la foi d'une protection promise, mais impossible, se verront bientôt ruinés par le seul effet de la contrebande, et sans le vouloir, ils contribueront essentiellement à enrichir le pays qu'on a voulu exclure du marché.

— Eh bien ! moi, à votre place, voici ce que je ferais : il est onze heures, j'enverrais à Paris un homme intelligent.

— Notre *prend-garde-à-tout*... (2), il n'y en a pas de plus actif.

— A merveille... en deux heures au plus tard il est à Paris; il va chez un tapissier de la Chaussée-d'Antin, peu importe lequel; il lui remet la liste que je vais vous faire, après avoir vu ce qui manque dans le pavillon, et il lui dira que, coûte que coûte...

— Oh ! bien sûr... pourvu que Mme la duchesse soit contente, je ne regarderai à rien...

— Il lui dira donc que, coûte que coûte, il faut que ce qui est noté sur cette liste soit ici ce soir ou dans la nuit, ainsi que trois ou quatre garçons tapissiers pour tout mettre en place.

— Ils pourront venir par la voiture de Gonesse, elle part à huit heures du soir de Paris...

— Et comme il ne s'agit que de transporter des meubles, de clouer des tapis et de poser des rideaux, tout peut être facilement prêt demain soir.

— Ah ! ma bonne Madame Georges, de quel embarras vous me sauvez ! ... Je n'aurais jamais pensé à cela... Vous êtes ma Providence... vous allez avoir la bonté de me faire la liste de ce qu'il faut, pour que le pavillon soit...

— Confortable ?.. oui sans doute.

— Ah, mon Dieu ! autre difficulté !... Encore une fois, nous ne savons pas si c'est un monsieur ou une dame que nous attendons. Dans sa lettre, Mme la duchesse dit — *une personne*, — c'est bien embrouillé !...

— Agissez comme si vous attendiez une femme, ma chère madame Dubreuil; si c'est un homme, il ne s'en trouvera que mieux.

— Vous avez raison... toujours raison...

Une servante de ferme vint annoncer que le déjeûner était servi.

— Nous déjeûnerons tout à l'heure — dit Mme Georges ; — mais, pendant que je vais écrire la liste de ce qui est nécessaire, faites prendre la mesure des trois pièces, en hauteur et en étendue, afin qu'on puisse d'avance disposer les rideaux et les tapis.

— Bien, bien... je vais aller dire cela tout de suite à notre *prend-garde-à-tout*.

— Madame, — reprit la servante de ferme, — il y a aussi là cette laitière de Stains : son ménage est dans une petite charrette traînée par un âne !... Dame... il n'est pas lourd, son ménage !

— Pauvre femme !... — dit Mme Dubreuil avec intérêt.

— Quelle est donc cette femme ? — demanda Mme Georges.

— Une paysanne de Stains, qui avait quatre vaches et qui faisait un petit commerce en allant vendre tous les matins son lait à Paris. Son mari était maréchal-ferrant; un jour, ayant besoin d'acheter du fer, il accompagne sa femme, convenant avec elle de venir la reprendre au coin de la rue où d'habitude elle vendait son lait. Malheureusement la laitière s'était établie dans un vilain quartier, à ce qu'il paraît; quand son mari revient, il la trouve aux prises avec des mauvais sujets ivres qui avaient eu la méchanceté de renverser son lait dans le ruisseau. Le forgeron tâche de leur faire entendre raison, ils le maltraitent; il se défend, et dans la rixe il reçoit un coup de couteau qui l'étend raide mort.

— Ah ! quelle horreur !... — s'écria Mme Georges, — et a-t-on arrêté l'assassin ?

— Malheureusement non : dans le tumulte il s'est échappé ; la pauvre veuve assure qu'elle le reconnaîtrait bien, car elle l'a vu plusieurs fois avec d'autres de ses camarades, habitués de ce quartier ; mais jusqu'ici toutes les recherches ont été inutiles pour découvrir l'assassin. Bref, depuis la mort de son mari, la laitière a été obligée, pour payer diverses dettes, de vendre ses vaches et quelques morceaux de terre qu'elle avait ; le fermier du château de Stains m'a recommandé cette brave femme comme une excellente créature, aussi honnête que malheureuse, car elle a trois enfans dont le plus âgé n'a pas douze ans ; j'avais justement une place vacante, je la lui ai donnée, et elle vient s'établir à la ferme.

— Cette bonté ne m'étonne pas, ma bonne madame Dubreuil.

— Dis-moi, Clara — reprit la fermière — veux-tu aller installer cette brave femme dans son logement, pendant que je vais prévenir le *prend-garde-à-tout* de se préparer à partir pour Paris ?

— Oui, maman ; Marie va venir avec moi.

— Sans doute; est-ce que vous pouvez vous passer l'une de l'autre ? — dit la fermière.

— Et moi — reprit Mme Georges en s'asseyant devant une table, — je vais commencer ma liste pour ne pas perdre de temps, car il faut que nous soyons de retour à Bouqueval à quatre heures.

— A quatre heures !... vous êtes donc bien pressée ? — dit Mme Dubreuil.

— Oui, il faut que Marie soit au presbytère à cinq heures.

— Oh ! s'il s'agit du bon abbé Laporte... c'est sacré, — dit Mme Dubreuil. — Je vas donner les ordres en conséquence... ces deux enfans ont bien... bien des choses à se dire... Il faut leur donner le temps de se parler.

— Nous partirons donc à trois heures, ma chère madame Dubreuil.

— C'est entendu... Mais que je vous remercie donc encore !... quelle bonne idée j'ai eue de vous prier de venir à mon aide ! — dit Mme Dubreuil. — Allons, Clara, allons, Marie !

Pendant que Mme Georges écrivait, Mme Dubreuil sortit d'un côté, les deux jeunes filles d'un autre, avec la servante qui avait annoncé l'arrivée de la laitière de Stains.

— Où est-elle, cette pauvre femme ? — demanda Clara.

— Elle est, avec ses enfans, sa petite charrette et son âne, dans la cour des granges, Mademoiselle.

— Tu vas la voir, Marie, la pauvre femme, — dit Clara en prenant le bras de la Goualeuse; — comme elle est pâle et comme elle a l'air triste avec son grand deuil de veuve. La dernière fois qu'elle est venue voir maman, elle m'a navrée : elle pleurait à chaudes larmes en parlant de son mari, et puis tout-à-coup ses larmes s'arrêtaient, et elle entrait dans des accès de fureur contre l'assassin. Alors.... elle me faisait peur, tant elle avait l'air méchant ; mais au fait, son ressentiment est bien naturel !... l'infortunée !... Comme il y a des gens malheureux ! n'est-ce pas, Marie ?

— Oh ! oui, oui... sans doute... — répondit la Goualeuse, en soupirant d'un air distrait ; — il y a des gens bien malheureux, vous avez raison, Mademoiselle.....

— Allons ! — s'écria Clara en frappant du pied avec une impatience chagrine — voilà encore que tu me dis vous.... et que tu m'appelles mademoiselle ; mais tu es donc fâchée contre moi, Marie ?

— Moi ! grand Dieu !!

— Eh bien ! alors, pourquoi me dis-tu *vous* ?.. Tu le sais, ma mère et Mme Georges t'ont déjà reprimandée pour cela... Je t'en préviens, je te ferai encore gronder, tant pis pour toi !

— Clara, pardon, j'étais distraite...

— Distraite.... quand tu me revois après plus de huit grands jours de séparation ! — dit tristement Clara — Distraite... cela serait déjà bien mal ; mais non, non, ce n'est pas cela ; tiens, vois-tu, Marie... je finirai par croire que tu es fière.

Fleur-de-Marie devint pâle comme une morte et ne répondit pas...

A sa vue, une femme portant le deuil de veuve avait poussé un cri de colère et d'horreur...

Cette femme était la laitière qui, chaque matin, vendait du lait à la Goualeuse, lorsque celle-ci demeurait chez l'ogresse du Tapis-Franc.

(*La suite à demain.*)

(2) Sorte de surveillant employé dans les grandes exploitations des environs de Paris.

« Ce qui, à l'heure qu'il est, se passe entre la France et la Belgique, peut servir à prouver combien sont chimériques les prétendues unions douanières entre les divers états. Les gouvernemens de ces deux peuples, si intimement liés par le même langage, par la part que la France a eue dans la création du royaume de Belgique, ainsi que par l'apparence d'un commun intérêt politique, avaient projeté une union douanière, dans le but avoué d'exclure de leurs marchés les manufactures britanniques. Or, ce projet a totalement manqué, et cela par l'impossibilité de concilier les intérêts commerciaux des deux pays; la Belgique continuera à être l'*entrepôt* des manufactures anglaises, qui, légalement ou illégalement, seront importées en France. Nous ne faisons pas allusion à ce projet manqué comme à une chose qui soit de beaucoup d'importance pour la Grande-Bretagne, mais uniquement pour rassurer ceux qui se sont effrayés par suite des projets fantastiques du *Zollverein*. Les mêmes causes qui ont empêché la ratification du traité de commerce entre la France et la Belgique, la même opposition des intérêts respectifs, la même défiance réciproque, doivent surgir partout ailleurs, et produire virtuellement, si non ostensiblement, le même effet. Nous le répétons :

« En perfectionnant notre agriculture, en doublant nos récoltes de céréales, nous nous affranchirons peu à peu de l'impôt que sous ce rapport nous payons à l'étranger. Nous garderons et nous augmenterons par cette voie nos capitaux, que nous pourrons ainsi utiliser au profit de nos manufactures, et celles-ci finiront par être constamment aussi nécessaires aux autres états que les premières nécessités de la vie. »

— Voici une liste des emprunts étrangers conclus en Angleterre, depuis 1818 jusqu'en 1832:

1818	Prusse*	5,000,000	liv. st.	à 5%
1821	Espagne	1,500,000	»	» 5%
1822	Russie*	3,500,000	»	» 5%
»	Prusse*	3,500,000	»	» 5%
»	Colombie	2,000,000	»	» 6%
»	Chili	1,000,000	»	» 6%
»	Pérou	450,000	»	» 6%
1823	Espagne	1,500,000	»	» 5%
»	Portugal	1,500,000	»	» 5%
»	Autriche*	2,500,000	»	» 5%
1824	Pérou	750,000	»	» 6%
»	Naples*	2,500,000	»	» 5%
»	Mexique	3,200,000	»	» 5%
»	Grèce	800,000	»	» 5%
»	Colombie	4,750,000	»	» 6%
»	Buénos Ayres	1,000,000	»	» 6%
»	Brésil*	3,200,000	»	» 5%
1825	Brésil*	2,000,000	»	» 5%
»	Danemarck*	5,500,000	»	» 3%
»	Grèce	1,000,000	»	» 5%
»	Guatemala	1,428,571	»	» 6%
»	Guadaljava	600,000	»	» 5%
»	Mexique	3,200,000	»	» 6%
»	Pérou	616,000	»	» 6%
1829	Brésil*	800,000	»	» 5%
1832	Belgique*	2,000,000	»	» 5%
	Total	55,794,571	liv. st.	

(Les pays marqués d'un [*] continuent à payer les rentes.)

FRANCE. — Paris, 15 novembre. Le conseil municipal de Bordeaux, usant de la faculté que lui donne la loi, vient d'adresser au ministre du commerce une Adresse en faveur de l'Union douanière avec la Belgique. Cette Adresse a été votée à l'unanimité, moins une voix.

— La réunion de MM. les éditeurs-libraires de Paris, qui devait avoir lieu le 14, s'est tenue dans une des salles de la mairie du 11e arrondissement. L'assemblée était très-nombreuse. Elle s'est prononcée à l'unanimité pour le principe de l'Union douanière avec la Belgique, et elle a voté une Adresse dans ce sens au conseil des ministres. L'assemblée a ensuite nommé une commission composée de MM. J.-J. Dubochet, Charles Gosselin, J.-B. Baillière, Jules Renouard, Pagnerre, Aillaud et Furne. Cette commission est chargée de présenter l'Adresse et de proposer au gouvernement, dans l'intérêt de la librairie française et de la propriété littéraire, les mesures transitoires qui seront rendues nécessaires par l'adoption du projet d'association commerciale avec la Belgique. (*Journ. des Déb.*)

— Les tarifs adoptés par l'union douanière allemande, au détriment manifeste de l'industrie parisienne, ont jeté l'alarme parmi les manufacturiers et les négocians de la capitale. Hier 14, leurs délégués ont présenté à M. le ministre du commerce une Adresse couverte de nombreuses signatures et qui appelle sa sollicitude en faveur de tant d'intérêts menacés aujourd'hui par une sorte de prohibition. M. le ministre a répondu aux délégués que des négociations relatives à l'objet de la pétition étaient entamées et que toutes ses sympathies étaient acquises à l'industrie parisienne.

— Les conseils des ministres continuent à se réunir tous les jours depuis le retour de M. Teste, de son voyage dans le Midi, soit aux Tuileries sous la présidence du roi, soit chez M. le maréchal Soult.

— Le bruit avait couru qu'une jonction des Tuileries au Louvre serait présentée aux Chambres dans la prochaine session; mais on assure que le gouvernement ne songe pas en ce moment à ajouter cette nouvelle charge à celles du budget des travaux publics; et qu'aucun projet de loi n'est préparé à cet égard, ni peut-être même projeté quant à présent.

(*J. des Débats.*)

— On annonce la mort de M. Alphonse Rocca, gendre du comte De Rambuteau, et dernier fils de Mad. De Stael.

— On lit dans l'*Echo de la Frontière*, journal de Valenciennes, du 13 novembre :

« Il paraît que l'administration des douanes, ayant enfin égard aux plaintes réitérées qui s'élèvent de toutes parts et avertie sérieusement par l'arrêt récent du tribunal de Sarguemines, va changer les formalités de la visite personnelle. Il y a long-temps déjà que cette modification aurait dû avoir lieu. Quand la Belgique, l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne [illegible] mis en vigueur une mesure qui répugne à tous les sentimens et toutes les convenances, [illegible] de voir la France, qui tient la tête de la civilisation, maintenir un usage qui dégoûte les voyageurs et qui littéralement les éloigne souvent de notre pays. Nous, voisins des côtes et des frontières, nous sommes à même d'apprécier plus que personne les abus de cette choquante exigence de notre douane. Cette amélioration si désirée, si importante, sera un nouveau service rendu au commerce et à l'administration par M. Grételin.

— Le *Correspondant de Hambourg*, du 9 novembre, répond à un article de la *Gazette de Leipsig*, où l'on présentait comme injuste la destitution de M. Meyer, consul de Hambourg à Bordeaux. Le *Correspondant* établit par des faits que M. Meyer, non-seulement après la mort du duc d'Orléans, mais à plusieurs époques antérieures, avait donné de justes sujets de mécontentement au Sénat hambourgeois, en manifestant des sentimens personnels de carlisme, lorsqu'il devait se borner à exprimer les sentimens de l'état dont il était le délégué. « Cette mesure, dit-il en terminant, était indispensable. Si M. Meyer fût resté consul, le gouvernement français aurait pu lui retirer son *exequatur*. »

BELGIQUE. — Bruxelles, 16 novembre. Le roi, les ministres et les autres personnes de distinction qui s'étaient rendus à Tournay, sont arrivés hier à Bruxelles vers 6 heures du soir. S. M. s'est rendue directement à Laeken.

— M. Van Laethem, l'un des condamnés politiques détenus à la prison des Petits-Carmes, doit comparaître également demain jeudi devant le tribunal correctionnel, comme prévenu d'avoir favorisé l'évasion de l'ex-général Vandersmissen.

M. le directeur de la prison et les trois guichetiers seront défendus par Mes Fontainas et Sancke. Me Roussel défendra M. Vandersmissen, fils.

Koninklijke Nederduitsche Schouwburg.

Op Vrijdag 18 *November*, ter benefice van den heer Schouten:

PRÉCIOSA, OF HET SPAANSCH HEIDINNETJE, beroemd romantisch tooneelspel, in vier bedrijven, met koren en dansen; gevolgd door: HET TOEGEMETSELDE VENSTER, blijspel in één bedrijf.

De aanvang ten zeven ure.

ANNONCES.

EXPOSITION DE TABLEAUX

DANS LE PALAIS DES BEAUX-ARTS,

AU PROFIT DES VEUVES ET ORPHELINS

DES NAUFRAGÉS, DU *JONGE PIETER*, DE SCHÉVENINGUE,

PAR

Mr P. K. KONING,

INSPECTEUR DE LA GALERIE DE TABLEAUX MODERNES
DE S. M. LE ROI DES PAYS-BAS.

Cette exposition a lieu au Palais des Beaux-Arts, au *Boschkant*, et est ouverte tous les jours, le dimanche excepté, depuis 11 heures du matin jusqu'à 4 heures de relevée.

On peut s'y procurer la Brochure explicative et descriptive des tableaux exposés, au prix de 25 cts.

On vendra publiquement, par le ministère du notaire *J. W. van den Bergh*, de résidence à La Haye, lundi 21 novembre 1842, à 10 heures du matin précises, au *haras de la métairie* Hanenburg, commune de Loosduinen :

9 très-beaux chevaux, pur sang anglais, de 4 à 6 ans, particulièrement bien dressés, parmi lesquels il s'en trouve à deux mains;

9 très-beaux poulains, de 1 à 3 ans et de la même race.

On pourra les examiner, à la métairie susmentionnée pendant les trois jours qui précèderont la vente. 5755.

En Vente chez DIEDERICHS FRÈRES, Libraires, Éditeurs co-propriétaires du *Handelsblad*, à Amsterdam, chez A. VAN HOOGSTRATEN Jr. à La Haye et chez tous les Libraires de France, de Suisse et d'Italie :

DU CRÉDIT PUBLIC

ET

DE LA SOLIDITÉ DES RENTES

DU

ROYAUME DES PAYS-BAS,

par JACQUES BRESSON.

Prix 50 *cents.* 5751.

Le soussigné a l'honneur de prier les personnes qui daignent lui accorder leur bienveillance, de s'y prendre à temps pour la commande des Cartes de Nouvel-An, afin de le mettre à même d'y donner tous les soins possibles.

A. BLOCH,
Graveur sur pierres précieuses et métaux,
Spuistraat, *à La Haye.*

5766.

BERNHARDT,
Facteur du Roi à Paris,

Invite les Amateurs et Professeurs de Musique à visiter ses instrumens. UNE SÉRAPHINE, par brevet d'invention, Piano droit avec clavier invisible, à l'Hôtel *la Ville de Paris*, à La Haye. 5767.

Magasin de Shalls Cachemire
LONGS ET CARRÉS,

Hoogstraat, *n°* 345.

Les soussignés ont l'honneur de prévenir les DAMES, qu'ils viennent de recevoir pour la saison un grand choix de Soieries UNIES et FAÇONNÉES, SATIN CHINÉ, MOIRÉ, JACQUART, VELOURS DE LYON en toutes nuances, MERINOS et CACHEMIRE de France, ALGÉRIENNE, TARLATANS et quantité d'autres étoffes pour Robes. Un assortiment complet de BRODERIES, BONNETS, FLEURS, RUBANS, GANTS et tout ce qui concerne les articles de modes.

Henri van Weerden et Comp.,
Fournisseurs de S. M. la Reine.

NB. Les Dames trouveront audit magasin des MANTEAUX BOURNOUX, CRISPINS (tant en velours qu'en soie et autres étoffes), confectionés d'après le dernier modèle; ils tâcheront de mériter leur confiance par leurs prix modiques et par leurs belle marchandise. 5722.

Hôtel de Lille et d'Albion,
rue St.-Thomas du Louvre,

Cet Hôtel est au centre de Paris entre le Palais-Royal et les [illegible]
Déjeûner et Dîner à toute heure et Table d'Hôte à 5 heures, à des [illegible] dérés.

Le propriétaire de cet Hôtel prendra des arrangemens particuliers [illegible] les personnes qui voudraient passer la saison d'hiver dans la capitale.

A VENDRE,
POUR CAUSE DE DÉPART,

Un très-beau PIANO (*à queue*) de six octaves et demie.

S'adresser, pour de plus amples informations, au bureau du *Journal* [illegible] *Haye.*

ÉTABLISSEMENT DE BAIN[S]
FIXE ET A DOMICILE,

Rue dite *Korte Houtstraat*, n° 33.

Ouvert depuis 8 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir, [illegible] en faisant prévenir une demi heure d'avance.

Salons de Société et Appartemens meublés à Louer présente[ment].

Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il a reçu les premières Te[rrines de] Foies Gras de Strasbourg, ainsi que les Petits-Pois de Nantes et tou[t ce qui] concerne les comestibles. Il vendra ses marchandises à des prix mo[dérés et] continuera à garantir les qualités.

On trouve encore chez lui le *Robinson's Patent Barley* et *Paten[t]* [illegible] favorablement connus comme nouriture pour les Enfans délicats, etc.

La Haye, le 26 octobre 1842.

5735. M. WATERREUS, vis-à-vis le Marché aux Po[...]

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 16 Novembre.

		Int.	Cours du 15 Nov.	Ouvert.
Pays-Bas.	Dette active	5	$101\frac{5}{8}$	$101\frac{7}{16}$
	Dito d.to	$2\frac{1}{2}$	$52\frac{7}{16}$	$52\frac{7}{16}$
	Billets de chance		—	—
	Syndicat	$4\frac{1}{2}$	$94\frac{1}{8}$	$94\frac{1}{16}$
	Dito	$3\frac{1}{2}$	$77\frac{3}{8}$	$77\frac{3}{16}$
	Société de Commerce	$4\frac{1}{2}$	$133\frac{1}{8}$	133
	Dito nouvelle	$4\frac{1}{2}$	—	—
	Emprunt de 1836	4	—	—
	Dito des Indes	5	—	$99\frac{15}{16}$
Russie	Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	$105\frac{5}{8}$
	Dito dito 1828 & 1829	5	—	—
	Inscript. au Grand Livre	6	—	$68\frac{5}{16}$
	Certificats au dito	6	—	$70\frac{1}{4}$
	Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	$98\frac{1}{8}$
	Emprunt de 1840	4	—	$88\frac{7}{16}$
Espagne	Perp. ém. Amsterdam	5	—	—
	Passive	5	—	—
	Dette différée à Paris		—	$4\frac{1}{16}$
	Deffered		—	—
	Ardouin	5	—	$18\frac{9}{16}$
Autriche	Obligations Goll. & Comp.	5	—	—
	Dito métalliques	5	—	—
	Dito dito	$2\frac{1}{2}$	—	—
Angleterre.	Cons. Ann.	3	—	—
France	Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—
Pologne	Actions 1836	f	—	—
Brésil	Cons. Ann.	5	—	—
Portugal	Obligations à Londres	$2\frac{1}{2}$	—	$32\frac{1}{2}$

Bourse de Paris du 15 Novembre.

		Int.	Cours 14 Nov.	Ouvert.
France	Cinq pour cent		118 85	118 95
	Trois pour cent		80 20	80 25
Espagne	Emprunt Ardouin		$23\frac{1}{4}$	$23\frac{1}{4}$
	Anc. différé		—	—
	Nouv. dito		—	$9\frac{5}{8}$
	Passive		—	4
Naples	Certificats Falconet		—	108 50
Pays-Bas.	Dette active	$2\frac{1}{2}$	—	$53\frac{1}{2}$
Belgique	Dette active	5	$103\frac{1}{4}$	$103\frac{1}{2}$
	Dito	3	—	—
	Banque belge		—	805 00
États-Unis	Obligations de la Banque		—	—

Bourse d'Anvers du 16 Novembre.

Métalliques	5	—
Naples	5	—
Ardouins	6	$18\frac{3}{4}$
Dette différée, ancien		—
Passive	5	$4\frac{1}{4}$
Lots de Hesse		$27\frac{3}{4}$

Cours après la Bourse ($2\frac{3}{4}$ heures).

Ardouin $18\frac{3}{4}$ P.

Idem, Primes au 29/30 $18\frac{7}{8}$, 19 dont $\frac{1}{4}$.

Bourse de Londres du 14 Novembre.

Consolidés	3	$93\frac{1}{2}$ P.
Holl. Dette active	$2\frac{1}{2}$	$52\frac{1}{2}$, $\frac{3}{4}$
Dito dito	5	$100\frac{1}{2}$, $\frac{3}{4}$
Dito emprunt 1837	5	$98\frac{3}{4}$, $99\frac{1}{4}$
Espagne 5 %		$18\frac{1}{8}$
Dito 3 %		$21\frac{7}{8}$, $\frac{3}{8}$
Portugal (nouv.)		$38\frac{1}{4}$, $\frac{3}{4}$
Russes		$112\frac{1}{2}$, $113\frac{1}{2}$

Bourse de Vienne du 10 Novembre.

Métalliques	5	$109\frac{15}{16}$
Dito	4	$100\frac{5}{16}$
Dito	3	$77\frac{1}{4}$
Lots de 1834		—
Actions de la Banque		1620

A HAYE,

Imprimerie de **Léopold Lœbenberg**, *Assendelft[straat]*

Dépôt-général : chez MM. SCHOONEVE[LD &] FILS, *Beurssteeg*, à Amsterdam : et chez [...] REYN SNOECK, *Hoofdsteeg* à Rotterdam.